

ARRÊTÉ DU MAIRE**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération en date du 14 septembre 2023 donnant une nouvelle dénomination officielle de voie pour la rue des Bancs

- La dénomination de la « rue des bancs»
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

VU l'arrêté n° 48_27112023_614 portant sur la numérotation de la « rue des Bancs »

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

L'arrêté n° 48_27112023_614 en date du 28 novembre 2023 est abrogé à compter du 02/02/2026

Article 2 :

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 14 septembre 2023, sont arrêtées les numérotations suivantes :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_rue des Bancs	14/09/2023	BC 114	6 A	rue des Bancs	31	rue des Bancs	Quartier des Bancs	44270	Machecoul Saint Même
AN_rue des Bancs	14/09/2023	BC 114	6 B	rue des Bancs	37	rue des Bancs	Quartier des Bancs	44270	Machecoul Saint Même
AN_rue des Bancs	14/09/2023	BC 114	6 C	rue des Bancs	45	rue des Bancs	Quartier des Bancs	44270	Machecoul Saint Même
AN_rue des Bancs	14/09/2023	BC 114	6 D	rue des Bancs	49	rue des Bancs	Quartier des Bancs	44270	Machecoul Saint Même
AN_rue des Bancs	14/09/2023	BC 539		rue des Bancs	40	rue des Bancs	Quartier des Bancs	44271	Machecoul Saint Même

Article 3 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent

Machecoul-Saint-Même, le
Le Maire
Laurent ROBIN


Laurent ROBIN,
Le Maire

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20260204-1-AR

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-02-2026

Publication le : 04-02-2026